

**Décision N° 18 /RH/2026 du portant Appel à Candidature du 04 Février 2026
Interne au Poste du Chef de Division de Microbiologie
Le Directeur de L’Institut Pasteur du Maroc**

Vu le Dahir n° 1-58-008 en date du 24 février 1958 portant sur le Statut Général de la fonction publique tel qu'il a été modifié ou complété ;

Vu le Décret Royal n°176-66 du 14 Rabia I L387 (23 juin) relatif au Centre des sérum et Vaccins tel qu'il a été complété notamment par le décret Royal n°687-67 du 26 Châabane 1387 (29 Novembre 1967) concernant l’Institut Pasteur du Maroc ;

Vu la décision fixant l’organisation de l’Institut Pasteur du Maroc en date du 22 Octobre 2012 ;

Vu la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 7 /2013 relative aux modalités de nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;

Vu la décision relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité du conseil d’Administration du 03 mars 2015 ;

Vu le statut du personnel de l’Institut Pasteur du Maroc.

DECIDE

Article UN :

Le Directeur du l’Institut Pasteur du Maroc lance un appel à candidature pour pourvoir le poste de : **Chef de Division de la Microbiologie.**

Article 02 :

Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine;
- Etre titulaire et classé dans le grade de Chercheur/Assistant médical/Administrateur ou grade d’Ingénieur ou un grade assimilé ;
- Détenir un diplôme donnant accès au grade de chercheur ou équivalent ;
- avoir une ancienneté d’au moins de 2 ans chef de service ;
- Avoir, au moins, une expérience professionnelle d’au moins (05) ans dans le domaine de la Microbiologie ;
- Maîtriser parfaitement les langues Arabe et Française. La maîtrise de l’Anglais serait un atout ;

Article 03 :

Le titulaire de ce poste a pour missions d’assister le Chef de Département dans les activités suivantes :

- Lancer les activités du Service Virologie et Parasitologie des Produits Alimentaires et Environnements ;
- Coordonner et superviser les activités du Service Virologie et Parasitologie des Produits Alimentaires et Environnements ;
- Coordonner et superviser les activités du Service Microbiologie ;
- Assurer le respect des procédures de qualité et de la sécurité au travail ;
- Assurer la veille scientifique, technologique, normative et réglementaire dans le domaine de microbiologie alimentaire et environnementale ;
- Initier et coordonner les projets de recherches en matière des méthodes analytiques.

Article 04 :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Demande de candidature motivée avec l'avis du Chef hiérarchique adressée au Directeur de l'IPM ;
- Le curriculum vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;
- Les documents justifiant la situation administrative de l'intéressé.

Article 05 :

Une commission de sélection et évaluation sera désignée pour effectuer des entretiens avec les candidats remplissant les conditions sus mentionnées. L'épreuve de l'entretien consiste en un exposé de 20mn fait par le candidat sur le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste de la Division de Microbiologie. Cet exposé donne lieu à un entretien avec les membres de la commission de sélection. La commission évalue les capacités du candidat à assurer les missions dévolues au poste.

Article 06 :

Les dossiers de candidature dûment constitués sous pli fermé doivent être déposés, en cinq (04) exemplaires, plus une copie sous format électronique au bureau d'ordre de l'institut Pasteur du Maroc (1, Place Louis Pasteur 20360 Casablanca), au plus tard le **20 Février 2026** à 16H30



Pr. MAAROUFI Abderrahmane
Directeur de l'Institut
Pasteur du Maroc